

Physics Doctoral Thesis Award (Prix EDPY)

Préambule

Créé en 2014, le Physics Doctoral Thesis Award (Prix EDPY) est remis annuellement à un·e doctorant·e ayant produit une thèse exceptionnelle par son avancée significative en physique.

Une nomination pour [le prix EPFL](#) implique automatiquement une nomination pour le prix EDPY.

Postulation

Les candidatures sont sélectionnées par le jury de thèse, durant l'examen oral (défense privée), qui approuve à l'unanimité que le travail satisfait les critères d'excellence définis par le premier paragraphe ci-dessus.

Les nominés dont les soutenances publiques ont lieu entre le 01.10.xx et 30.09.xx (*année suivante*) sont considérés pour le prix d'une année donnée.

Les directeur·trices de thèse soumettent les candidatures à l'EDPY au plus tard pour le 30 septembre. Les dossiers doivent contenir:

- 🌀 Une lettre de motivation du·de la·des directeur·s·trice·s de thèse, indiquant clairement les raisons pour lesquelles la thèse représente une avancée majeure en physique, et dans quelles mesures elle se distingue des autres thèses à l'EDPY
- 🌀 Un CV du·de la candidat·e incluant une liste de publications et les présentations scientifiques (conférences, institutions de recherche, etc.)

Prix

- 🌀 Le prix EDPY consiste en une attestation et une prime de CHF 3'000.-, sponsorisée par l'EDPY et la Faculté des Sciences de Base (FSB).
Il est remis à l'Assemblée Générale de la FSB (en décembre), en même temps que les prix de Chimie et de Mathématiques.
- 🌀 Dès 2021, une prime est également octroyée au·à la deuxième et au·à la troisième lauréat·e·s, respectivement de CHF 1500.- et de CHF 500.-, ainsi qu'une attestation.
Ces deux prix sont remis à l'Assemblée Générale de l'Institut de Physique (en décembre).